Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260605-D2026050651-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE

Date de convocation	**Membres**		
28/05/2026	En exercice : 15	Présents : 13	Votants 15

Séance ordinaire du 05/06/2026 à 20H00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire

Présents : Sébastien MARIE - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE - Kevin FERRE - Laurent FONTANIER - Marie ROBAIL – Tangi DANIEL – Annaïck MAGNENET – Jean-Claude FAUJOUR – Monique JAOUEN – Jonathan THORAVAL – Marie-Laure BERGER – Pierre-Yves POSTIC
Absent ou excusé :
Justine HERNE ayant donné procuration à Pierre-Yves POSTIC
Aline COAT ayant donné procuration à Laurent FONTANIER

Secrétaire : Laurent FONTANIER

OBJET : DROIT DE PASSAGE – AUTORISATION SUR PARCELLES COMMUNALES

Monsieur Le Conseiller Délégué chargé de la culture et du patrimoine informe le Conseil Municipal de la mise en place du Kalon Ménez Arrée, nouveau circuit de randonnée sillonnant 10 communes des Monts d'Arrée, dont PLOUNEOUR-MENEZ, sur une distance de 100 kilomètres, en partenariat avec les communes traversées et le Parc Naturel Régional d'Armorique.

Sur la Commune sept parcelles communales sont empruntées par ce circuit et nécessite donc une autorisation pour permettre le passage des randonneurs sur celles-ci. Il s'agit des parcelles

- AC 0173 2 Rue de la Poste
- AC 0174 Hameau des Lilas
- AC 0249 Hameau des Lilas
- AC 0358 3 Place de l'Eglise
- AC 0442 30 Place du 19 mars 1962
- AD 0016 Kersimonet
- AD 0157 Kersimonet

dont le plan est annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt de cette nouvelle proposition d'itinérance dans les monts d'Arrée, autorise , à l'unanimité, le droit de passage pour les randonneurs l'empruntant sur les parcelles cadastrées AC 0173, AC 0174, AC0249, AC0358, AC0442, AD0016, AD0157.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212902027-20260605-D2026050651-DE

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire,
Sébastien MARIE

MAIRIE DE PLOUNEOUR-MENEZ (Finistère)

Le Secrétaire,
Laurent FONTANIER